

Le MEDEF est partenaire de l'édition 2015 du Tour de France

Le MEDEF continue sa mobilisation générale en faveur de l'emploi en s'associant pour la première fois au Tour de France 2015 à travers deux opérations :

- « Beau Travail ! »
- « Au Tour de l'emploi »

Avec ces deux dispositifs, le MEDEF franchit une nouvelle étape dans la mobilisation citoyenne en faveur de la création d'emploi et de l'alternance en mobilisant les MEDEF territoriaux et les Fédérations afin de promouvoir partout en France, auprès du grand public, l'alternance, les initiatives des entreprises pour l'emploi et de faire découvrir les métiers qui recrutent.



sur le Tour de France 2015



Lancé en mai 2014, le programme « **Beau Travail !** », parrainé par le MEDEF et diffusé sur France 2 et France 3, présente des témoignages de salariés sur le métier qu'ils exercent.

115 épisodes mettent ainsi en lumière des métiers en tension, c'est à dire des métiers qui embauchent mais qui peinent à trouver des candidats malgré **400.000 offres disponibles chaque année**.

En une minute « **Beau Travail !** » permet de découvrir les qualités requises pour exercer un métier et les formations en alternance pour y accéder.

Fort du succès de cette campagne, le MEDEF a décidé de continuer son action sur ce thème en associant « **Beau Travail !** » au **Tour de France 2015** via un **stand au sein de chaque village départ** et de **2 véhicules dans la caravane** du Tour.

1. Au sein de chaque village départ un stand « Beau Travail ! » sera mis en place pour valoriser les métiers en tension et mettre en avant des formations locales en alternance.

Composé d'un **van aux couleurs de « Beau Travail ! »** et d'une **tente de 20m² environ**, le stand « **Beau Travail !** » est un espace d'information sur les emplois non pourvus dans la région de la ville départ. Des offres d'emplois et de formations en alternance seront proposées et des professionnels seront présents pour orienter et informer le public sur les métiers en tension.

Objectifs :

- **Proposer un espace** où l'on peut trouver en même temps, une formation et un emploi ;
- **Mettre en relation les jeunes, les demandeurs d'emploi ou les prescripteurs**, venus se promener sur le tour, et les centres de formation ;
- **Renseigner** sur les offres de formation en alternance et les métiers qui recrutent ;
- **Dans tous les cas, promouvoir** auprès du grand public la formation par alternance.

A cette occasion, pour pouvoir accompagner le grand public :

- **Une nouvelle version du site « Beau Travail ! »** sera mise en ligne et 10.000 exemplaires du journal « Beau Travail ! » seront distribués le long du Tour.
- **Le programme « Beau Travail ! » sera également rediffusé** chaque soir après « Le Journal du Tour » sur France 3, vers 20h10, pour mettre en lumière un métier en tension de la région traversée.
- **Ce stand proposera également des animations** toute la matinée (quizz, témoignages...). À cette occasion des cadeaux Beau Travail seront remis aux gagnants.

2. Le MEDEF participe à la caravane du Tour de France.

Cette caravane publicitaire précède les cyclistes durant la course et permet de communiquer auprès du public le long de la route du Tour.

2 voitures « Beau Travail ! » sont prévues afin de valoriser le message autour de l'alternance dans la région concernée. Dans ces voitures, une équipe « Beau Travail ! » distribuera 200 000 goodies afin d'inciter le public présent sur la route du Tour à aller sur le site www.beautravail.org pour y découvrir l'alternance dans leur région.





Le MEDEF sur le Tour de France 2015 c'est aussi l'opération « Au Tour de l'emploi »

1 MILLION
D'EMPLOIS

Le MEDEF, le Groupe Amaury et France Télévisions se mobilisent pour l'emploi et s'associent pour le lancement de cette opération

Parrainé par Bernard Hinault quintuple vainqueur du Tour de France

L'opération permettra lors de chaque étape du Tour de France, de mettre en lumière une initiative locale en faveur de l'emploi.

Le « dossard de l'emploi » sera ainsi remis avant chaque départ d'étape par une personnalité à une entreprise ou une association, pour distinguer son initiative créatrice d'emplois.

Cette initiative fera l'objet :

- **d'un programme court diffusé tous les jours vers 13h45 sur France 3** à l'issue de l'émission « Village Départ » ;
- **d'un supplément : Le Parisien-Aujourd'hui en France** publiera un supplément pour illustrer ces initiatives en faveur de la dynamique de création d'emplois.



Contact presse : Inès Garbaa
igarbaa@medef.fr - 01.53.59.16.78